

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BERGHEIM, SAINT-HIPPOLYTE & ENVIRONS

Siège : Mairie de BERGHEIM - 68750  
☎ 03 89 73 63 01 - E-Mail : [sie@bergheim.fr](mailto:sie@bergheim.fr)

Service de distribution publique  
de l'eau potable et de l'assainissement

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX  
&  
LA QUALITE DES SERVICES**



**EXERCICE 2021**

*(Application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que de la loi LEMA n° 2006-1772 du 30/12/2006, du décret n° 2007-675 du 02/05/2007 et des arrêtés du 02/05/2007 et du 02/12/2013)*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Saint-Hippolyte et environs et le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim et environs ont fusionné pour former un nouveau syndicat dénommé :

**Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim, Saint-Hippolyte et Environs.**

Ce nouveau syndicat comprend trois secteurs :

- **Secteur 1** : Eau potable de sources (SIES)
- **Secteur 2** : Eau potable de nappe (SIEB)
- **Secteur 3** : Assainissement (SIAB)

## SOMMAIRE

- Service de l'eau de sources : pages 3 à 5 et 26 à 30
- Service de l'eau de nappe : pages 6 à 19 et 31 à 34
- Service de l'assainissement : pages 20 à 25 et 35 à 44
- Pièces annexes générales : pages 45 et 46

## SERVICE DE L'EAU DE SOURCES

### I. HISTORIQUE ET ORIGINE DE L'EAU

En 1927, les Communes de Saint-Hippolyte, Rodern, Rorschwihr et Orschwiller (cette dernière commune est située dans le département du Bas-Rhin) ont créé un syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable. A la suite de la modification des statuts, les Préfets de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin ont prononcé, par arrêté interpréfectoral n° 990557 du 15 mars 1999, la dissolution de la commission syndicale de droit local dénommée « Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Saint-Hippolyte et Environs » et la création du « Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Saint-Hippolyte et environs ».

Les travaux de captage des huit sources, ainsi que la mise en place du réseau et la construction des trois répartiteurs, s'étalèrent sur les années 1929 et 1930, dans le massif du Taennchel (plan de situation en annexe 1).

Des travaux effectués depuis lors ont permis le captage de quatre sources supplémentaires, dont la dernière (N° 12) en 1996.

En revanche, la source n° 5 n'est plus connectée au réseau pour non-conformité aux normes bactériologiques à la suite d'un éboulement qui a endommagé l'ouvrage.

A la demande de l'Agence Régionale de Santé, les sources n° 10, 11 et 12 ont fait l'objet d'une régularisation administrative pour autoriser le syndicat à prélever et à distribuer les eaux souterraines captées en vue de leur consommation humaine. Au terme d'une enquête publique, les sources n° 10, 11 et 12 sont intégrées dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée par arrêté préfectoral n° 40/2016/ARS/SRE du 12 octobre 2016.

Le réseau est constitué de conduites d'une longueur totale de seize kilomètres enfouis selon la configuration du terrain jusqu'à onze mètres de profondeur creusés dans la roche.

Un petit réservoir de 30 m<sup>3</sup> assure l'alimentation en eau potable de la zone du Schaentzel - cave de Rodern (rénové en 2003).

Le SIAEP de Saint-Hippolyte et environs et le SIE de Bergheim et environs ont dû se regrouper à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, par arrêté interpréfectoral n° 2013358-0008 du 24/12/2013.



## II. FONCTIONNEMENT

Il est procédé annuellement, en période d'étiage, à l'inspection et au jaugeage des sources (voir tableau en annexe 2).

Le compteur du distributeur d'eau n° 1 est relevé hebdomadairement (voir annexe 3).

### Répartition de l'eau

La répartition est fixée, dès l'origine, en fonction de l'importance de la population sur les bases suivantes :

Communes	Habitants	%	Population totale au 01/01/2021
Saint-Hippolyte	1 200	51	1 019
Orschwiller	550	23	590
Rodern	330	15	377
Rorschwihr	250	11	366
<b>TOTAL</b>	<b>2 330</b>	<b>100</b>	<b>2 352</b>

## III. ASPECT FINANCIER

### 1. Frais d'exploitation :

Aucune vente d'eau n'étant réalisée, les frais d'exploitation sont répartis selon les mêmes critères que ceux définis ci-dessus.

### 2. Etat de la dette :

Néant.

### 3. Contribution des Communes en € :

Communes	Exercices 2013/2014/2015	Exercices 2016/2017/2018	Exercices 2019/2020/2021
Saint-Hippolyte	9 100	9 283	9 282
Orschwiller	4 103	4 185	4 186
Rodern	2 675	2 729	2 730
Rorschwihr	1 964	2 003	2 002
<b>TOTAL</b>	<b>17 842</b>	<b>18 200</b>	<b>18 200</b>

## IV. QUALITE DE L'EAU

Evolution des résultats des contrôles sanitaires :

D'une pureté exceptionnelle, l'eau des sources s'est brusquement dégradée au cours de l'été 1995, ce qui avait nécessité sa mise hors du réseau d'alimentation en eau potable de juin à septembre de la même année.

Les origines de cette soudaine pollution sont vraisemblablement liées à la sécheresse persistante de ces dernières années, à la densité trop forte en gibier, ainsi qu'à la pénétration très importante en forêt par les pratiques sportives de plein air.

C'est pourquoi, le Comité-Directeur a décidé d'installer une station de chloration au répartiteur principal. Depuis la mise en service de la javellisation, aucun incident durable concernant la qualité de l'eau n'a été signalé.

Les résultats répondaient aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques. Se référer au rapport d'analyse d'eau (annexe 4).

## V. TRAVAUX

### 1. Travaux réalisés

#### A) Entretien (travaux réalisés en régie) : 259 heures par an

##### Travaux hebdomadaires

- ✓ Intervention sur la station de javellisation : 35 heures par an

##### Travaux mensuels

- ✓ Nettoyage et désinfection des ouvrages et du réseau : 192 heures par an
- ✓ Nettoyage et débroussaillage autour des ouvrages et répartiteurs : 32 heures par an

Travaux et équipements	Coût TTC en €
Fourniture d'extraits de javel pour la chloration	636.60
Curage des regards de visite Rodern et Orschwiller	742.50
Détection et géoréférencement des conduites (des distributeurs aux réservoirs)	13 312.80
Réparation de la conduite des sources	
• Thannenkirch	4 008.00
• Etang de pêche St-Hippolyte	1 517.40
Remplacement du disjoncteur au distributeur n° 1	270.56
<b>Total</b>	<b>20 487.86</b>

#### B) Investissements :

Travaux et équipements	Coût TTC en €
Pompe pour distributeur n° 1	1 268.28
<b>Total</b>	<b>1 268.28</b>

### 2. Travaux prévus :

- Fourniture et pose de débitmètres sur les réseaux d'eau
- Remplacement de la conduite d'eau et pose d'une vanne au lieudit Rotzel
- Remplacement des joints des capots-regards
- Remplacement des barrières d'accès au site
- Jointoiment extérieur des sources n° 1 et n° 4
- Pose d'une couche de protection sur le toit de la source n° 4
- Pose d'un béton sur le sol du distributeur n° 2
- Remplacement du capuchon de l'aération de la source n° 8

## SERVICE DE L'EAU DE NAPPE

### I. ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée dans les communes du Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim, Saint-Hippolyte et environs provient du forage du Niederwald.

Ce forage a été mis en service le 27 septembre 1994 pour résoudre le problème de la pollution des eaux de distribution par les nitrates.

Avant cette date, le Syndicat Intercommunal des Eaux livrait de l'eau à partir du forage du Neuematten qui a été abandonné en raison de la présence dans la nappe d'une forte concentration en nitrates supérieure à 50 mg/litre.

A l'exclusion de la Ville de Bergheim, les communes de St-Hippolyte, Rodern et Rorschwihr continuent, pour une part importante de leur consommation, à être alimentées par de l'eau de source.

La commune de Thannenkirch n'est pas concernée par ce service dans la mesure où elle est exclusivement approvisionnée par ses propres sources. Il en est de même de la commune d'Orschwiller qui est alimentée en eau potable, en complément, par la ville de Sélestat.



# P R O D U C T I O N

## VOLUMES PRELEVES A LA RESSOURCE EN M<sup>3</sup>

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
208 873	234 948	244 949	283 246	272 642	253 096	281 773	228 286

## PRODUCTION DETAILLEE 2021

MOIS	VOLUMES PRODUITS EN M <sup>3</sup>
<i>DECEMBRE 2020</i>	<i>18 184</i>
<i>JANVIER</i>	<i>19 291</i>
<i>FEVRIER</i>	<i>15 719</i>
<i>MARS</i>	<i>14 517</i>
<i>AVRIL</i>	<i>16 603</i>
<i>MAI</i>	<i>18 900</i>
<i>JUIN</i>	<i>21 232</i>
<i>JUILLET</i>	<i>22 846</i>
<i>AOUT</i>	<i>16 264</i>
<i>SEPTEMBRE</i>	<i>21 271</i>
<i>OCTOBRE</i>	<i>22 547</i>
<i>NOVEMBRE 2021</i>	<i>20 912</i>
<b>TOTAL</b>	<b>228 286</b>

Pour des raisons comptables, la période retenue pour le relevé des consommations d'eau court depuis 2008 du 1<sup>er</sup> décembre N au 30 novembre de l'année N+1. Par là même, la période prise en considération pour 2021 s'étend du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 novembre 2021.

# CONSOMMATION

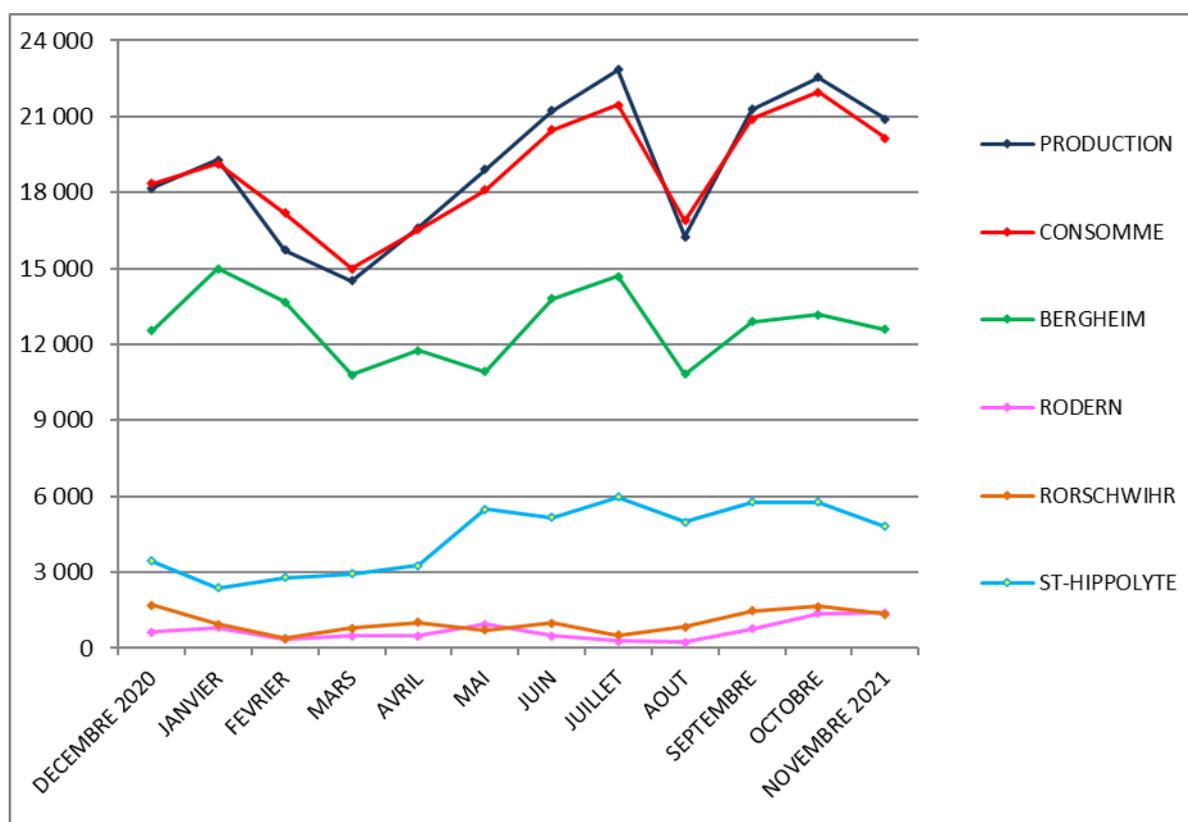
## VOLUMES VENDUS PAR LE S.I.E. AUX COLLECTIVITES EN M<sup>3</sup>

COMMUNES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BERGHEIM	139 843	149 985	154 130	151 939	183 104	152 662
RODERN	10 562	12 428	11 445	14 998	24 172	8 282
RORSCHWIHR	6 937	18 401	11 961	15 251	17 928	12 375
ST-HIPPOLYTE	71 069	73 918	64 998	69 487	54 530	52 787
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>228 411</b>	<b>254 732</b>	<b>242 534</b>	<b>251 675</b>	<b>279 734</b>	<b>226 106</b>

## PRODUCTION ET CONSOMMATION MENSUELLE D'EAU EN M<sup>3</sup>

2021

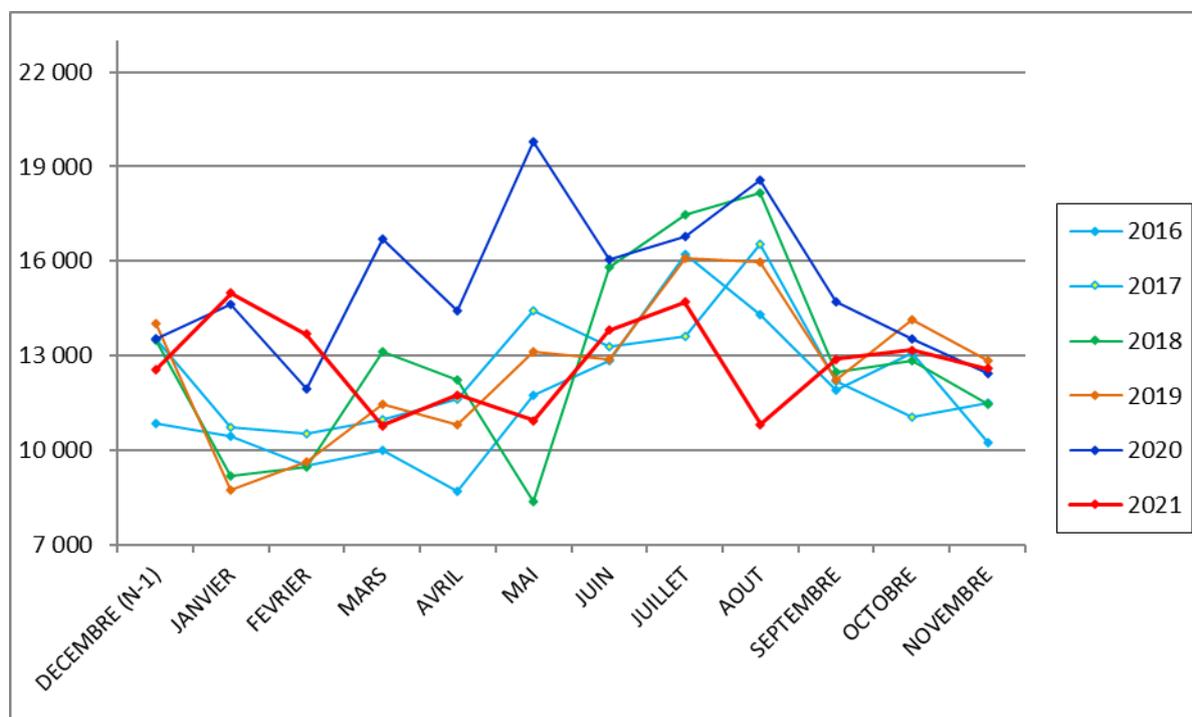
Eléments	PRODUCTION	TOTAL CONSOMME	BERGHEIM	RODERN	RORSCHWIHR	ST-HIPPOLYTE
DECEMBRE 2020	18 184	18 346	12 540	637	1 713	3 456
JANVIER	19 291	19 127	14 984	807	950	2 386
FEVRIER	15 719	17 198	13 677	362	377	2 782
MARS	14 517	14 980	10 785	479	781	2 935
AVRIL	16 603	16 522	11 759	484	1 014	3 265
MAI	18 900	18 106	10 935	949	719	5 503
JUIN	21 232	20 474	13 808	496	1 003	5 167
JUILLET	22 846	21 463	14 692	297	507	5 967
AOUT	16 264	16 895	10 817	241	841	4 996
SEPTEMBRE	21 271	20 892	12 896	761	1 475	5 760
OCTOBRE	22 547	21 964	13 178	1 369	1 650	5 767
NOVEMBRE 2021	20 912	20 139	12 591	1 400	1 345	4 803
<b>TOTAL</b>	<b>228 286</b>	<b>226 106</b>	<b>152 662</b>	<b>8 282</b>	<b>12 375</b>	<b>52 787</b>



## BERGHEIM

### CONSOMMATION MENSUELLE D'EAU EN M<sup>3</sup>

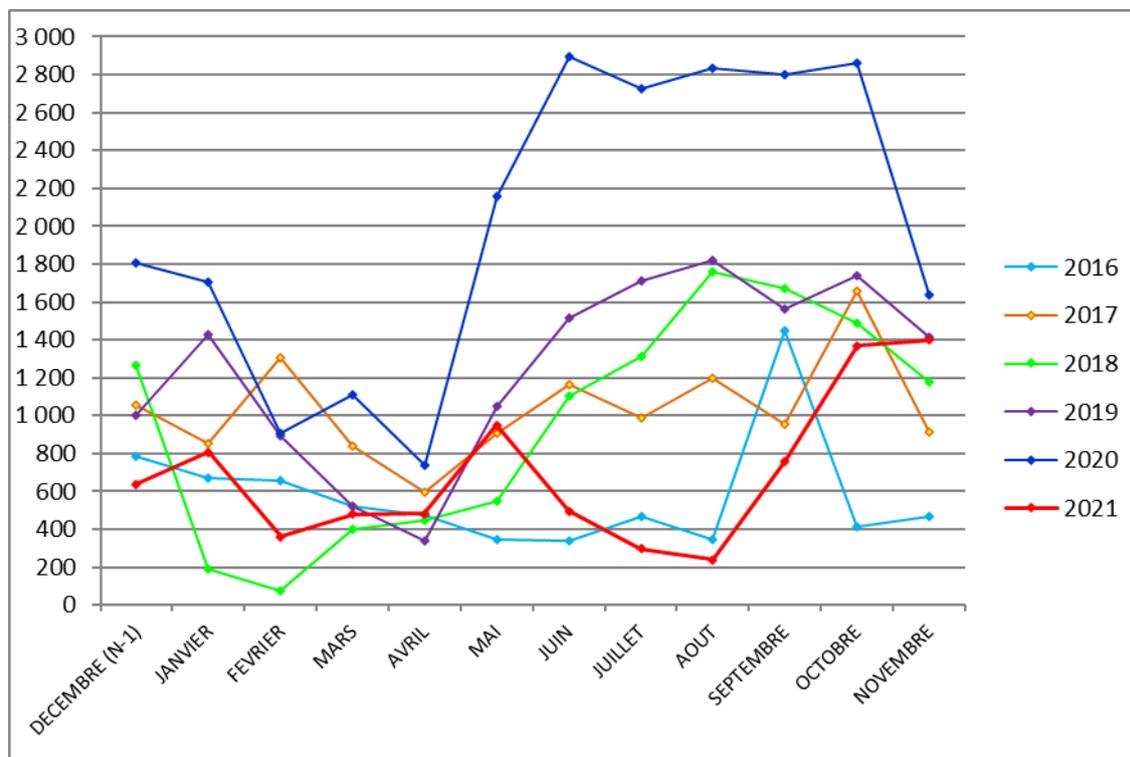
Calendrier	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DECEMBRE (N-1)	10 865	13 514	13 503	14 018	13 530	12 540
JANVIER	10 434	10 713	9 194	8 734	14 643	14 984
FEVRIER	9 515	10 513	9 473	9 611	11 950	13 677
MARS	9 989	10 984	13 122	11 455	16 696	10 785
AVRIL	8 698	11 615	12 250	10 794	14 435	11 759
MAI	11 744	14 431	8 387	13 114	19 792	10 935
JUIN	12 843	13 284	15 811	12 893	16 039	13 808
JUILLET	16 215	13 628	17 484	16 080	16 800	14 692
AOUT	14 299	16 541	18 159	15 985	18 553	10 817
SEPTEMBRE	11 921	12 193	12 462	12 251	14 694	12 896
OCTOBRE	13 074	11 060	12 822	14 153	13 545	13 178
NOVEMBRE	10 246	11 509	11 463	12 851	12 427	12 591
<b>TOTAL</b>	<b>139 843</b>	<b>149 985</b>	<b>154 130</b>	<b>151 939</b>	<b>183 104</b>	<b>152 662</b>



## RODERN

### CONSOMMATION MENSUELLE D'EAU EN M<sup>3</sup>

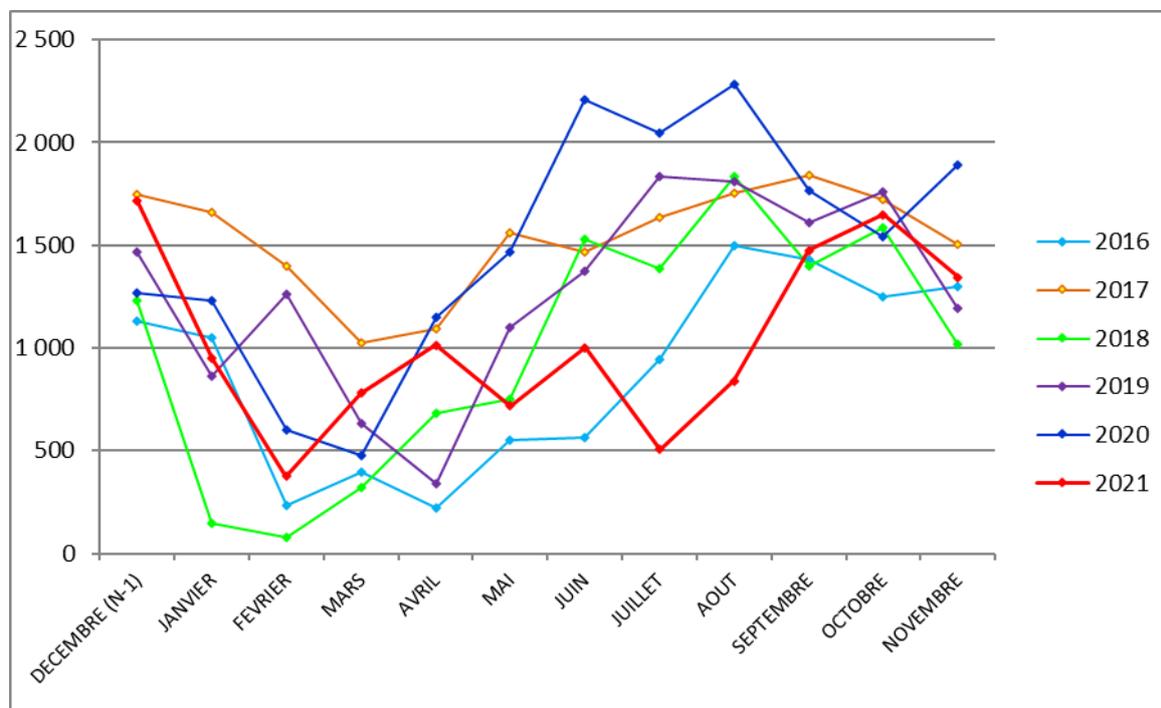
Calendrier	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DECEMBRE (N-1)	785	1 054	1 266	1 000	1 809	637
JANVIER	670	853	189	1 429	1 704	807
FEVRIER	656	1 305	76	892	910	362
MARS	524	837	402	521	1111	479
AVRIL	475	596	447	342	737	484
MAI	349	910	549	1 047	2 158	949
JUIN	336	1 164	1 100	1 517	2 893	496
JUILLET	470	989	1 315	1 712	2 724	297
AOUT	346	1 196	1 761	1 823	2 831	241
SEPTEMBRE	1 447	955	1 672	1 564	2 800	761
OCTOBRE	413	1 657	1 489	1 739	2 860	1 369
NOVEMBRE	466	912	1 179	1 412	1 635	1 400
<b>TOTAL</b>	<b>6 937</b>	<b>12 428</b>	<b>11 445</b>	<b>14 998</b>	<b>24 172</b>	<b>8 282</b>



## RORSCHWIHR

### CONSOMMATION MENSUELLE D'EAU EN M<sup>3</sup>

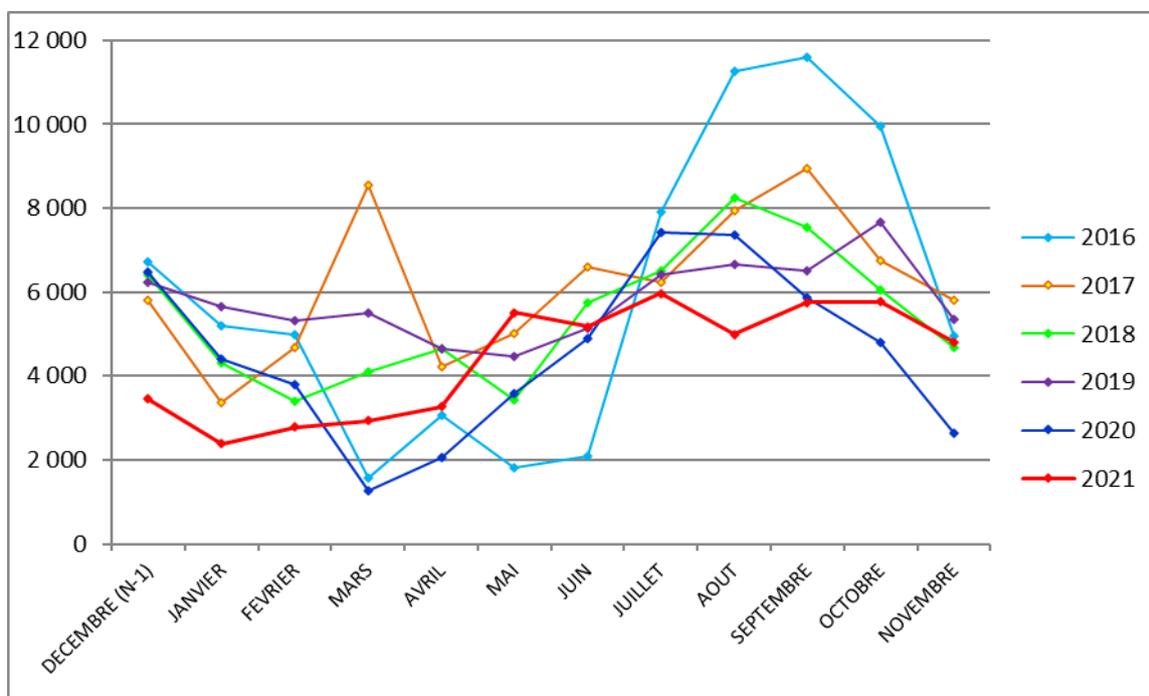
Calendrier	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DECEMBRE (N-1)	1 128	1 744	1 233	1 470	1 269	1 713
JANVIER	1 051	1 657	144	865	1 232	950
FEVRIER	233	1 396	76	1 261	601	377
MARS	393	1 026	321	634	479	781
AVRIL	219	1 094	682	341	1 147	1 014
MAI	549	1 558	753	1 100	1 469	719
JUIN	565	1 467	1 529	1 373	2 207	1 003
JUILLET	946	1 633	1 383	1 836	2 044	507
AOUT	1 495	1 753	1 835	1 809	2 280	841
SEPTEMBRE	1 432	1 841	1 399	1 611	1 768	1 475
OCTOBRE	1 250	1 725	1 585	1 757	1 539	1 650
NOVEMBRE	1 301	1 507	1 021	1 194	1 893	1 345
<b>TOTAL</b>	<b>10 562</b>	<b>18 401</b>	<b>11 961</b>	<b>15 251</b>	<b>17 928</b>	<b>12 375</b>



## ST-HIPPOLYTE

### CONSOMMATION MENSUELLE D'EAU EN M<sup>3</sup>

Calendrier	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DECEMBRE (N-1)	6 735	5 800	6 407	6 224	6 485	3 456
JANVIER	5 186	3 364	4 305	5 646	4 394	2 386
FEVRIER	4 972	4 683	3 411	5 305	3 790	2 782
MARS	1 582	8 559	4 085	5 504	1 257	2 935
AVRIL	3 052	4 219	4 654	4 652	2 056	3 265
MAI	1 811	5 025	3 433	4 458	3 583	5 503
JUIN	2 097	6 587	5 732	5 139	4 883	5 167
JUILLET	7 896	6 240	6 495	6 402	7 428	5 967
AOUT	11 266	7 951	8 237	6 646	7 364	4 996
SEPTEMBRE	11 582	8 932	7 529	6 514	5 872	5 760
OCTOBRE	9 940	6 755	6 047	7 658	4 797	5 767
NOVEMBRE	4 950	5 803	4 663	5 339	2 621	4 803
<b>TOTAL</b>	<b>71 069</b>	<b>73 918</b>	<b>64 998</b>	<b>69 487</b>	<b>54 530</b>	<b>52 787</b>



## II. INDICATEURS

### 1. INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE

#### 1-1. Estimation du nombre d'habitants desservis.

3 916 habitants pour un total de 1 693 abonnés.

Communes	Habitants	Abonnés
Bergheim	2 145	845
Rodern	377	172
Rorschwihr	375	191
Saint-Hippolyte	1 019	485
Total	3 916	1 693

#### 1-2. Longueur du réseau de desserte des réservoirs communaux au départ de la station du Niederwald : 12 190 mètres linéaires, soit 12,190 km - Voir schéma en annexe 5.

### 2. INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### 2-1. Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées

Les indicateurs établis par l'Agence Régionale de Santé Alsace - Délégation territoriale du Haut-Rhin sont annexés au présent rapport (annexe 6).

#### 2-2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Cet indice tient compte :

- de l'existence de plans de réseaux, de leur mise à jour,
- de la connaissance de l'âge des canalisations, de leur diamètre, du matériau, de la localisation des vannes,...
- de l'identification des interventions, de l'existence d'un plan pluriannuel, de la mise en œuvre de ce plan,...

Indice 2021 : 95

#### 2-3. Rendement du réseau

Production	228 286 m <sup>3</sup>	Volume exporté avec comptage	226 106 m <sup>3</sup>	Collectivités	226 106 m <sup>3</sup>
				Travaux	0 m <sup>3</sup>
Importations	0 m <sup>3</sup>	Volume consommé autorisé sans comptage	200 m <sup>3</sup>	Stockage	200 m <sup>3</sup>
				Déstockage	0 m <sup>3</sup>
Exportations	226 106 m <sup>3</sup>	Volume de service estimé	1 200 m <sup>3</sup>	Lavage des réservoirs	900 m <sup>3</sup>
				Travaux sur conduites : purge, désinfection	250 m <sup>3</sup>
				Incidents : curages ou pannes ou compteurs (débordements et défaillances), ...	50 m <sup>3</sup>
Volume non distribué	2 180 m <sup>3</sup>	Pertes en réseau	780 m <sup>3</sup>	Fuites	780 m <sup>3</sup>

Rendement 2021 : 99,57 %  $[(226 106 \text{ m}^3 + 1 200 \text{ m}^3)/228 286 \text{ m}^3] \times 100$

#### 2-4. Indice linéaire des volumes non comptés

Il correspond au volume mis en distribution minoré du volume comptabilisé, le tout divisé par la longueur de desserte du réseau et ramené à un jour.

Indice 2021 : 0 soit  $(228 286 - 226 106)/12,190/365$

#### 2-5. Indice linéaire des pertes en réseau

Il correspond au volume mis en distribution minoré des volumes consommés autorisés, le tout divisé par la longueur de desserte du réseau et ramené à un jour.

Indice 2021 : 0,22 m<sup>3</sup>/km soit  $(228 286 - 226 106 - 1 200)/12,190/365$

### 3. INDICATEURS FINANCIERS

#### 3-1. Evolution des tarifs

Le Syndicat a opté en 1993 pour l'assujettissement à la T.V.A.

Les dépenses d'énergie sont assurées par la vente de l'eau aux communes associées.  
(Art.6 paragraphe 6.2, secteur 2 - Point 1 des statuts du 25/10/13)

La redevance pour prélèvement versée à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est directement prélevée auprès des communes concernées.

	Exercices 2016 à 2021		Exercice 2022	
	HT	TTC	HT	TTC
Prix m <sup>3</sup> Eau	0.110	0.116	0.110	0.116
Redevance prélèvement ressource en eau/ m <sup>3</sup>	0.052	0.055	0.052	0.055
<b>TOTAL</b>	<b>0.162</b>	<b>0.171</b>	<b>0.162</b>	<b>0.171</b>

#### 3-2. Etat de la dette

Néant.

#### 3-3. Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont répartis entre les communes au prorata du pourcentage de répartition fixé par les statuts adoptés le 25 octobre 2013 (*article 6, paragraphe 6.2, Secteur 2, point n° 2*) pour 70 % à concurrence de la moyenne des m<sup>3</sup> sorties réservoirs des cinq dernières années et pour 30 % au prorata du coût des investissements individuels opérés à l'époque, lors de l'extension du réseau intercommunal, taux applicables jusqu'au 31/12/2023.

Ces frais sont soumis à TVA au taux de 5,5 %.

COMMUNES	TAUX		EXERCICES				
	Jusqu'en 2013	Depuis 2014	2018 (HT)	2019 (HT)	2020 (HT)	2021 (HT)	2022 Prévision (HT)
BERGHEIM	37.90	42.87	51 214.02	52 018.40	50 007.48	49 476.33	61 911.94
RODERN	14.96	10.88	12 997.63	13 201.78	12 691.42	12 556.62	15 712.66
RORSCHWIHR	15.67	11.64	13 905.55	14 123.96	13 577.96	13 433.74	16 810.24
ST-HIPPOLYTE	31.47	34.61	41 346.33	41 995.72	40 372.26	39 943.45	49 983.02
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>119 463.53</b>	<b>121 339.86</b>	<b>116 649.12</b>	<b>115 410.14</b>	<b>144 417.86</b>

### 3-4. Contribution ordinaire des communes au remboursement des emprunts

La contribution ordinaire des communes au remboursement des emprunts contractés par le S.I.E. est répartie au prorata des pourcentages fixés statutairement le 25 octobre 2013 (article 6, paragraphe 6.2, Secteur 2, point n° 3).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, il n'y a plus d'emprunt en cours.

Pour mémoire, taux de contribution des communes :

	TAUX
BERGHEIM	37.90
RODERN	14.96
RORSCHWIHR	15.67
ST-HIPPOLYTE	31.47
<b>TOTAL</b>	<b>100.00</b>

## III. QUALITE DE L'EAU

### L'eau consommée doit être « propre à la consommation »

(Code de la Santé Publique - article L.1321-1)

Le programme d'analyse comprend, sur la base de l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié :

Pour la production à partir du forage secteur Bergheim (SIEB) :

- Analyse du type P 1 : 3
- Analyse du type P1P2 : 1

Pour le traitement St-Hippolyte : Réservoir Rott – SIEB (le contrôle mentionné ci-dessous est décliné au Traitement Réservoir Rott ET au Traitement Secteur Sources St-Hippolyte (au distributeur)) :

- Analyse du type P 1 : 2
- Analyse du type P1P2 : 1

(à noter : en réalité il s'agit d'une analyse P2 qu'on accole à une des P1 précitées)

Pour mémoire : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les analyses « RP » sont réalisées tous les 2 ans. La prochaine est prévue en 2022.

Des prélèvements ont été opérés les 02 février, 08 mars, 12 avril, 02 août, 08 octobre et 29 novembre 2021 pour le secteur Bergheim et le réservoir Rott (SIEB).

Des prélèvements supplémentaires ont été réalisés les 08 mars, 20 avril, 12 juillet, les 06, 11 et 13 août et le 07 décembre 2021, suite à des non-conformités.

Concernant la conformité bactériologique de l'eau, il y a eu 2 prélèvements non conformes aux limites de qualité les 12/04 et 02/08 sur le réservoir du Rott et 1 prélèvement non conforme le 29/11 sur le secteur du forage Niederwald.

Concernant la conformité physicochimique de l'eau, l'eau distribuée est conforme aux limites de qualité. Néanmoins, il a été mis en évidence la présence de Métolachlore ESA (molécule nouvellement recherchée depuis début 2021). Ce paramètre est à ce jour classé comme métabolite pertinent par l'ANSES. La moyenne sur 2021 pour le Métolachlore ESA est de 0.098 µg/l, pour une limite de qualité à 0,1 µg/l. La présence de cette molécule à une teneur inférieure à la valeur sanitaire maximale de 510 µg/l ne présente toutefois pas de risque sanitaire pour le consommateur.

Un contrôle renforcé est en place, précisant par ailleurs que le Syndicat des Eaux de Bergheim, St-Hippolyte et Environs a adhéré au groupement de commandes concernant la réalisation d'une étude des solutions pour restituer et préserver la qualité de l'eau potable des captages de Colmar et Environs avec Colmar Agglomération, ainsi qu'à un groupement de commandes concernant la réalisation d'une étude d'aire d'alimentation des captages situés en forêt de Niederwald à Guémar avec le Syndicat Mixte du Niederwald.

En annexe est jointe une analyse de type P1 et une analyse du type P1P2 (annexe 7).

### III. ETUDES EN COURS

Néant.

### IV. TRAVAUX EXECUTES EN REGIE

#### 1. SURVEILLANCE GENERALE DU RESEAU A.E.P.

**530 heures**

##### 1-1. Détail des travaux sur réseau eau :

###### 1-1.1. Travaux hebdomadaires

Vérification des consommations eau (bilan journalier)

Vérification du fonctionnement de la télégestion

Intervention pour dépannages et dysfonctionnements

Acquitté des alarmes

###### 1-1.2. Travaux mensuels ou bi-mensuels

Tournée dans les réservoirs et stations de pompage

Vérification et relevé des compteurs d'eau

Mise à jour compteur eau

Vérification de la chloration

###### 1-1.3. Travaux exceptionnels

Interventions suite à pannes (télégestion, réseau eau, appareils électromécaniques, surveillance de l'alimentation en eau des réservoirs)

Réparation rupture sur réseau principal (Grasberg - Bergheim)

Dépannage de la pompe à la station de reprise de Rodern

#### 2. RESERVOIRS, STATIONS DE POMPAGE ET RESEAU PRINCIPAL

##### 2-1. Réservoir de BERGHEIM

###### 2-1.1. Travaux réalisés en régie

Nettoyage, désinfection des cuves et chambre de manœuvre 16 heures

Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales 12 heures

Vérification des ouvertures et capot regard 2 heures

##### 2-2. Réservoir de ST-HIPPOLYTE

###### 2-2.1. Travaux réalisés en régie

Nettoyage, désinfection des cuves et chambre de manœuvre 10 heures

Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales 12 heures

Vérification des ouvertures et capot regard 1 heure

**2-3. Réservoir de RORSCHWIHR****2-3.1. Travaux réalisés en régie**

Nettoyage, désinfection des cuves et chambre de manœuvre	4 heures
Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales	6 heures
Vérification des ouvertures et capot regard	1 heure
Dépannage chloration	4 heures

**2-4. Réservoir de RODERN****2-4.1. Travaux réalisés en régie**

Nettoyage, désinfection des cuves et chambre de manœuvre	16 heures
Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales	12 heures
Vérification des ouvertures et de capots regards	1 heure

**2-5. Réservoir du GRASBERG****2-5.1. Travaux réalisés en régie**

Nettoyage, désinfection des cuves et chambre de manœuvre	16 heures
Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales	12 heures
Vérification des ouvertures et de capots regards	2 heures

**2-6. Réservoir du GLOECKELSBURG****2-6.1. Travaux réalisés en régie**

Nettoyage, désinfection des cuves et chambre de manœuvre	14 heures
Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales	12 heures
Vérification des ouvertures et de capots regards	2 heures

**2-7. Station de pompage du NIEDERWALD****2-7.1. Travaux réalisés en régie**

Nettoyage et fauchage autour des installations syndicales	12 heures
Taille des arbustes	6 heures
Nettoyage du toit et des gouttières, vérification des bouches d'aération	6 heures

**2-8. Réseau d'alimentation des réservoirs****2-8.1. Travaux réalisés en régie**

Vérification du fonctionnement des ventouses	12 heures
--	-----------

**VI. TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT EXECUTES****6.1. Dépenses de fonctionnement et travaux à l'entreprise**

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Coût HT en €</b>
Chloration (traitement et maintenance)	10 439.60
Dépannages, maintenances et réparations diverses (système de chloration et de télégestion dans les réservoirs, rupture de conduite dans les réservoirs, curages, clôtures de protection des réservoirs)	21 758.53
<b>Total</b>	<b>32 198.13</b>

**6.2. Travaux d'investissement à l'entreprise**

<b>Travaux d'investissement à l'entreprise</b>	<b>Coût HT en €</b>
Renouvellement conduites intérieures réservoir de St-Hippolyte	39 200,00
Mise en place d'un automate et de 2 débitmètres réservoir Rott de St-Hippolyte	15 800,00
<b>Total</b>	<b>55 000,00</b>

## SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

La station d'épuration du Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim, St-Hippolyte et environs mise en service en 1972 reçoit les effluents des communes de Bergheim, Rodern, Rorschwihr, St-Hippolyte, des zones artisanales avoisinantes et depuis juillet 1998, ceux de la commune de Thannenkirch.

Elle a fait l'objet d'une extension en 1994. Sa capacité de traitement a été portée à 18 000 équivalent habitants pour faire face aux pollutions spécifiques en période de vendanges avec répartition des flux en deux bassins d'aération.

La centrifugeuse mise en place pour déshydrater les boues est opérationnelle depuis novembre 2007.

Annexe 8 : Synoptique de la station.

La station est dimensionnée pour tenir compte durant l'année des variations de charge de 330 kg de DB05/jour en période hors vendanges à 1 080 kg de DB05/jour en période de vendanges.

Le traitement est de type aération prolongée faible charge hors vendanges et moyenne charge durant les vendanges.

Le dispositif d'autosurveillance mis en place au niveau des déversoirs d'orage (à l'entrée de la STEP, au Kleinfeld et route de Sélestat à Bergheim, et au Kappelweg à St-Hippolyte) est opérationnel depuis Juillet 2016.

### I. **INDICATEURS**

#### 1. **INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE**

##### 1-1. Estimation du nombre d'habitants desservis

Communes	Nombre d'habitants	Nombre d'assainissement autonomes	Habitants non desservis
Bergheim	2 145	27	62
Rodern	377	14	31
Rorschwihr	375	0	0
Saint-Hippolyte	1 019	14	32
Thannenkirch	471	66	151
<b>Total</b>	<b>4 387</b>	<b>121</b>	<b>276</b>

##### 1-2. Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

Sont concernées : les entreprises viticoles vinifiant plus de 100 HL, RMB et les Vins BIECHER.

**1-3. Longueur du réseau de desserte (annexe 8 - Réseau assainissement du SIE)**

11 824 mètres linéaires (du déversoir d'orage, sortie du village jusqu'à la STEP)

Lieux de départ	Lieux d'arrivée	Longueur (ml)
Bergheim (CD42 Schloessel)	Station d'épuration	710.65 ml
Rorschwihr (D.O. en tête du Runzgraben)	Station d'épuration	984.75 ml
Saint-Hippolyte (Carrefour du Kappelweg)	Station d'épuration	1 944.90 ml
Rodern (D.O. sortie du village)	Carrefour CD6/Kaibengruebweg	1 960.60 ml
Thannenkirch (Collecteur de transit)	Bergheim (près Hôtel la Vignette)	4 966.50 ml
Saint-Hippolyte (Secteur Sud)	Rodern (Collecteur de transit)	464.10 ml
Thannenkirch (Secteur Sud)	Thannenkirch (Conduite intercommunale)	300.95 ml
Rodern (Muckenthal)	Rodern (Conduite intercommunale)	491.60 ml

D.O. = Déversoir d'orage

P.M. : Elimination des eaux claires parasites rue du Taennchel à Thannenkirch : 160 mètres linéaires.

**1-4. Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration**

Boues produites	Matière brute	Matière sèche
Compostage	508.02 T	102.80 T
Incinération	36.94 T	8.50 T
<b>Total</b>	<b>544.96 T</b>	<b>111.30 T</b>

**2. INDICATEURS DE PERFORMANCE****2-1. Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées**

Il correspond au nombre d'abonnés desservis divisé par le nombre d'abonnés potentiels.

Taux 2021 : 100 %

**2-2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées**

La détermination de cet indice dépend :

- de l'existence d'un plan du réseau de collecte,
- des informations sur les éléments constitutifs du réseau,
- des informations sur les interventions sur le réseau : existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux.

Indice 2021 : 95

**2-3. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**

Indice 2021 : 90

**2-4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif et taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif**

Non applicable.

**2-5. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement**

Néant.

### 3. INDICATEURS FINANCIERS

#### 3-1. Evolution des tarifs

Le Syndicat a opté en 1993 pour l'assujettissement à la T.V.A. Le taux est de 10 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

	EXERCICES					
	2014		2016(*)/2017 A 2021		2022	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Redevance d'assainissement syndicale / m <sup>3</sup>	0.77	0.85	1.35	1.49	1.35	1.49

(\*) Augmentation essentiellement due pour faire face à d'importants travaux d'investissement rendus indispensables pour limiter, à l'avenir, les rejets dans le milieu naturel, surtout par temps de pluie et pour réduire l'apport d'eaux claires.

#### 3-2. Etat de la dette

Néant.

#### 3-3. Prime pour épuration

	EXERCICES					
	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Prime versée sur l'année N+1						
Prime pour épuration	18 199 €	18 955 €	16 163 €	13 759 €	7 800 €	0 € (*)

(\*) La prime de résultat en assainissement collectif pour la station de traitement des eaux usées de Bergheim est nulle en raison des performances épuratoires de la STEP qui ont été déclarées non conformes par le service de police de l'eau au regard de la directive européenne n° 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires.

#### 3-4. Contribution viticole

La redevance viticole a été mise en place à partir de 2008, par conventions obligatoires pour les entreprises vinifiant plus de 1 000 HL.

**Ces conventions ont pris fin en 2017 et par là même, en 2018 aucune redevance viticole n'a été facturée sur la base des HL vinifiés 2017.**

Par décision du 20 mars 2018 (Point 2) le Comité-Directeur, après délibération, a fixé à l'unanimité le tarif des frais de fonctionnement de la STEP spécifiques aux effluents traités pour les établissements viticoles à 0.50 € HT par hl de moût vinifié sur place dans l'une des communes membres du syndicat pour le secteur assainissement, et ce à compter des vendanges 2018 (sur les exercices budgétaires à compter du 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2025).

Il a été décidé d'assujettir à cette contribution spécifique d'assainissement toute entreprise viticole qui vinifie annuellement plus de 100 hl de moût sur le territoire des communes membres du SIE.

La redevance est décomptée avant le 31 mars de l'année civile suivante, sur la base des données forfaitaires de référence ou de celles fournies par le redevable, documents justificatifs à l'appui.

## **II. TRAITEMENT DES BOUES**

Depuis novembre 2007 la mise en place de la centrifugeuse permet l'exploitation directe en régie. Les boues "sortie centrifugeuse" atteignent une siccité de plus ou moins 20 %.

**Siccité moyenne pour 2021 :**

- **20.20 % MS pour les boues compostées,**
- **23.10 % MS pour les boues incinérées.**

L'enlèvement des bennes s'effectue par la société AGRIVALOR au fil de l'eau suivant la production.

En 2021, 102.80 T de matière sèche ont été orientées sur le site de compostage et 8.5 T vers le site d'incinération.

Une convention a été signée avec AGRIVALOR-BERGHEIM pour le recyclage agricole du compost de boues. Un rapport annuel est dressé par cet organisme portant sur le bilan agronomique et le programme prévisionnel d'épandage.

*Des extraits du bilan agronomique 2021 et de la synthèse annuelle du registre d'épandage figurent en annexes 9 et 10.*

Une convention d'encadrement du suivi agronomique des boues a été signée avec la Mission de Recyclage Agricole du Haut-Rhin.

*Un résumé du rapport est joint en annexe 11.*

Le service départemental d'assistance technique au fonctionnement des stations d'épuration (SATESE) effectue des visites régulières.

*Comptes-rendus de visites techniques de l'année 2021 : joints en annexe 12.*

Des prélèvements et des analyses de boues à l'entrée (eau brute) et à la sortie (eau épurée) sont régulièrement effectués par un laboratoire.

En annexe 13 sont jointes deux analyses : l'une faite hors période vendange et l'autre pendant la période de vendange.

Un audit technique de la station d'épuration a été réalisé par l'entreprise SOCOTEC pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

*Un extrait du rapport est joint en annexe 14.*

## **III. ETUDES ET TRAVAUX**

- ✓ Par délibération n° 3 du 20/03/2018, le Comité-Directeur a décidé de confier la mission d'assistance à maîtrise d'œuvre au bureau d'étude BEREST de Colmar pour la définition et le suivi d'une étude diagnostique des systèmes portant principalement sur la gestion des eaux pluviales et l'élimination des eaux claires parasites, incluant les réseaux communaux. *En cours.*
- ✓ La mission de maîtrise d'œuvre portant sur l'élimination des eaux claires parasites et la mise à jour de l'étude diagnostic du système d'assainissement a été confiée à IRH Ingénieur Conseil, en cours de finalisation. Pour mémoire, en annexe 15 un rapport de la phase 1 concernant l'inventaire et le diagnostic de l'existant, proposition d'un programme de mesures et un rapport de la phase 2 concernant la campagne de localisation des ECP sur le réseau d'assainissement avaient été joint au précédent rapport annuel sur le prix et la qualité des services du SIE (année 2020).
- ✓ L'établissement du bilan annuel du système d'assainissement 2021 a été confié au cabinet IRH Ingénieur Conseil de Colmar (68), joint en annexe 16.

## IV. ENTRETIEN DE LA STATION ET TRAVAUX

### 1. Travaux en régie

#### 1.1. Entretien général de la station

**750 heures**

- Surveillance visuelle des installations
- Analyse journalière
- Soutirage des boues excédentaires
- Graissage des moteurs
- Nettoyage, balayage
- Evacuation des sables et graisses
- Fauchage, désherbage
- Vérification compteur horaire et temps de fonctionnement des équipements
- Suivi de l'autosurveillance, analyse des prélèvements

#### 1.2. Réparations par la régie communale

**59 heures**

- Vidange des moteurs
- Curage de la fosse du classificateur à sable et de la bêche de relevage
- Curage du canal d'entrée
- Nettoyage du déversoir d'orage et du classificateur à sable
- Nettoyage et vérification des préleveurs et du pluviomètre
- Dépannage électrique

### 2. Entretien du réseau

#### 2.1. Entretien et nettoyage des dessableurs

**48 heures**

#### 2.2. Surveillance du réseau et des nouvelles installations au déversoir d'orage

**10 heures**

### 3. Travaux d'investissement à l'entreprise

Travaux d'investissement à l'entreprise	Coût HT en €
Mission de AMO / Berest (Définition et le suivi d'une étude diagnostic des systèmes portant principalement sur la gestion des eaux pluviales parasites, incluant les réseaux communaux, montant total des honoraires : 21 590 € HT). En cours de réalisation.	7 988.00
Mission de MO /IRH Ingénieur Conseil (Etude sur l'élimination des ECP et mise à jour de l'étude diagnostique du système d'assainissement, montant total des honoraires : 183 387,80 € HT). En cours de réalisation.	69 877.40
<b>Total</b>	<b>77 865.40</b>

#### 4. Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Coût HT en €
Produits pour traitement des boues et clairtant	20 719.72
Traitement des boues et incinération	42 202.01
Matériels entretien STEP	1 659.08
Vidange, nettoyage dessableurs et curage de la STEP	23 075.89
Dépannage et réparation à la STEP (réparation préleveur, réparation boîtier avec afficheur, déchet vert dégraisseur, communication entre api, réparation vis à sable et agitateur, remplacement roulement vis)	6 476.75
Remplacement démarreur brosse 1	1 700.00
Remise en état vis d'Archimède 1	15 600.00
Remise en état vis d'Archimède 2	15 600.00
Remplacement pompe à sable	4 400.00
Remplacement pompe polymère	2 850.00
<b>Total</b>	<b>134 283.45</b>

#### COMPLEMENTS :

- Courrier de l'Agence de l'Eau relatif au dispositif d'autosurveillance page 45
- Note d'information de l'Agence de l'Eau page 46